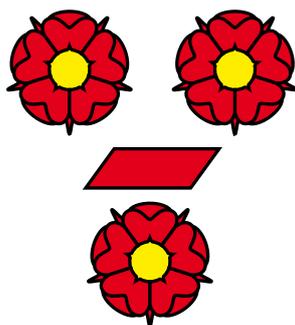


Neyruz, le dynamisme au service du cadre de vie !

l'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE NEYRUZ

N°113
Avril
2018



Cité de l'énergie

Neyruz

pour un avenir durable



Nouveau gérant :

Famille Nurtekin Taner
Rte du Centre 79
1727 Corpataux
Tél. 026 411 07 79

Création-Intérieur
Bernard Gaillard

Rideaux - Parquets
Décoration - Projets
Revêtements de sols

Route du Centre 6
Case postale 59
1772 Grolley

Tél. 026 / 466 26 65
Fax 026 / 466 27 62

info@creation-interieur.ch
www.creation-interieur.ch

CREATION INTERIEUR
B E R N A R D
G A I L L A R D

Carrosserie de la Patinoire SARL

Pascal Brügger

Tôlerie - Peinture au Four

Devis gratuit sans engagement

Voiture de remplacement - Service personnalisé

Atelier Marly

Rte de Corbaroche 42

026/436-30-32

1723 MARLY

Privé Neyruz

Rte de la Colline 20

026/477-32-16

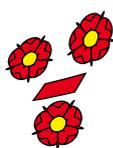
Convocation à l'Assemblée communale

■ Les citoyennes et citoyens de la commune de Neyruz sont convoqués à l'Assemblée communale qui aura lieu le :
mardi 8 mai 2018 à 20h15 dans la grande salle de l'Aigle Noir

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 6 décembre 2017
(Ce PV ne sera pas lu. Il peut être consulté ou commandé auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur le site internet communal www.neyruz.ch.)
 2. Planification financière des investissements 2018/2022
 3. Comptes 2017
 - 3.1. Présentation générale du compte communal
 - Compte de fonctionnement
 - Compte des investissements
 - 3.2. Rapport de la Commission financière
 - 3.3. Approbation des comptes
Le résumé des comptes ainsi que le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés à l'Administration communale (LCo, art. 95 et 98e) et sont publiés sur notre site internet www.neyruz.ch.
 4. Investissement et financement : Aménagement de la Place de la Gare et raccordement Allée des Cheminots (nouvelle gare)
 5. Règlement du cimetière – adaptation
 6. Règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions – adaptation
 7. Divers
- Les différents textes et documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés ou commandés auprès de l'Administration communale. Ils peuvent également être consultés sur le site internet communal www.neyruz.ch.

Le Conseil communal



Bulletin de commande:

A noter que les documents suivants peuvent être téléchargés directement sur notre site internet www.neyruz.ch.

- Veuillez m'envoyer le **procès-verbal** de la dernière Assemblée communale.
- Veuillez m'envoyer le **compte 2017** détaillé.
- Je désire recevoir ces informations via e-mail à l'adresse suivante:
- ou par courrier à l'adresse suivante: Nom et Prénom:
- Adresse:

Prière de retourner ce bulletin de commande à l'Administration communale de 1740 Neyruz FR.



■ Point 4 – Aménagement de la Place de la Gare

Notre place de la Gare n'a plus bénéficié d'entretien ou de réaménagement depuis un temps certain.

Aujourd'hui, nous avons des informations de la direction des CFF que le maintien d'une halte ferroviaire à Neyruz est pratiquement acquis, toutefois, elle sera déplacée à environ 200 mètres à l'ouest. Ce déplacement est annoncé pour les prochaines années. En conséquence, tout ce que la commune entreprend dans la zone de la gare doit répondre aux considérations et exigences des CFF, ce qui limite la marge de manœuvre, mais qui assure la compatibilité avec les modifications ferroviaires. Ainsi le projet qui vous est proposé a été soumis aux CFF et aux autorités cantonales. Ce projet comprend la démolition du bâtiment sur la place de la gare, l'embryon de liaison vers la nouvelle halte, le raccordement de la place avec l'Allée des Cheminots, le déplacement du parc à vélo et de quelques places

voitures. Ainsi, la place réaménagée comprendra les Art. 82, lequel a récemment été acquis par la commune (financé à part égale avec le promoteur), l'Art. 1067 qui correspond à la route actuelle, ainsi que partiellement l'Art. 556 appartenant aux CFF, pour une surface totale d'environ 5'000m².

Le coût des travaux, correspondant à la description supra, a été estimé et son financement assuré comme suit :

Total des travaux CHF 2'400'000.00

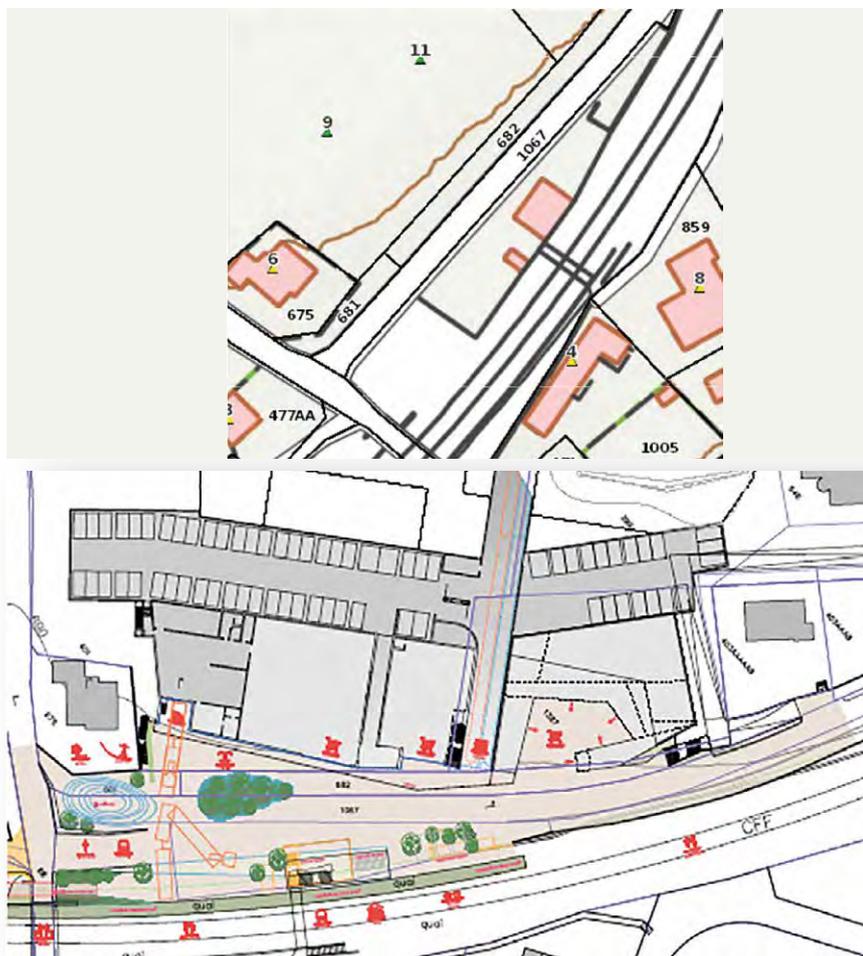
Participation de tiers CHF 700'000.00

Solde financé par une demande de crédit
CHF 1'700'000.00

Le financement est assuré par un emprunt bancaire.

Le conseil communal vous invite à accepter cette demande de crédit.

Martial Wicht



■ Point 5 – Règlement du cimetière - adaptation

Le règlement du cimetière édicte les différents droits et obligations du citoyen de la commune de Neyruz et de la collectivité publique. Cette réglementation est amenée à évoluer au gré des coutumes et des possibilités offertes à chacune et chacun, selon ses croyances et convictions, de concevoir sa dernière demeure. Partant, la commune se doit de revoir son règlement du cime-



tière relativement à deux objets. En effet, un puits des souvenirs vient d'être créé pour accueillir les cendres des citoyens qui le décident et celui-ci doit désormais y figurer. Enfin, il doit y être précisé les frais funéraires pris en charge par la commune pour les personnes dans le besoin, au sens de la législation sur l'aide sociale, ainsi que leur étendue.

Le Conseil communal vous demande dès lors de soutenir ce projet d'adaptation.

Héribert Dousse

■ Point 6 - Règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions - adaptation

Ce règlement, dont les dernières modifications ont été adoptées par l'assemblée communale du 5 décembre 2007, doit être mis à jour essentiellement pour nous permettre **le financement** de relevés fiables des infrastructures souterraines liées aux nouvelles constructions. Le cadastre souterrain des infrastructures communales (eaux usées, eau potable...) et de différents autres services (électricité, gaz...) est relativement bien documenté. Les mises à jour n'en demeurent pas moins continues. Ces relevés indispensables à une bonne gestion de notre sous-sol ne peuvent pas s'arrêter en limite de parcelle et il est important que toute nouvelle infrastructure construite sur le domaine privé soit intégrée au SIG de la commune. Les coûts de ces relevés devront être pris en charge par le privé et c'est pourquoi nous devons modifier notre base réglementaire.

Nous profitons également de ces modifications pour effectuer un léger toilettage rédactionnel.

Le Conseil communal vous demande de soutenir cette adaptation de règlement.

Jean-Noël Gendre



Extraits des **comptes** et commentaires

Le compte de fonctionnement

Malgré « la pause fiscale » introduite au printemps passé et la diminution relativement conséquente des recettes, le résultat du compte de fonctionnement 2017 laisse apparaître un résultat positif de CHF 8'598.87 et ceci après un versement à la réserve « Le Clédard » de CHF 600'000.00.

Ce résultat est dû, pour les charges, à une gestion rigoureuse des dépenses et à quelques « bonnes » surprises dans les dépenses liées.

Dans les recettes, nous avons des suppléments de rentrées pour les impôts sur les personnes physiques de CHF 333'000 pour un total de CHF 6'079'500 et pour les prestations en capital d'environ CHF 100'000 pour un total de CHF 250'000. Par contre, nous n'avons pas pu atteindre les montants mis au budget pour l'impôt sur les personnes morales : moins CHF 102'000 de recettes

ainsi que moins CHF 83'000 pour les impôts irréguliers.

Le compte des investissements

Les produits pour plus de CHF 705'000 représentent les taxes de raccordement à l'eau potable et aux eaux usées. La presque totalité, CHF 677'000, provient de la zone « Le Clédard ».

Pour les charges, nous avons pu boucler le crédit demandé pour l'Allée Jean-Tinguely. Le montant dépensé en 2017 de CHF 1'161'601 ajouté au montant de 2016 nous donne un montant total de CHF 2'524'293 pour un crédit demandé de CHF 2,5 millions. Cette superbe allée a été planifiée et construite en respectant l'estimation des coûts. Le solde des charges d'investissements de CHF 1'660'615 est l'addition de toutes les dépenses en cours concernant les différentes demandes de crédit octroyées lors des dernières assemblées communales.

Récapitulation **comptes de fonctionnement**

	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	1 408 604.55	837 226.20	1 570 610.00	842 870.00	1 238 298.40	420 377.65
1 Ordre public	142 917.31	86 894.30	172 365.00	83 250.00	154 523.99	88 771.10
2 Enseignement et formation	3 100 745.25	90 106.45	3 283 405.00	103 450.00	3 098 954.17	115 947.20
3 Culte, culture et loisirs	354 818.53	121 250.10	406 060.00	128 310.00	343 047.96	123 417.80
4 Santé	835 116.45	11 796.30	895 850.00	18 000.00	857 982.15	11 764.15
5 Affaires sociales	1 322 075.20	24 736.40	1 535 990.00	27 250.00	1 388 129.35	28 085.90
6 Transports et communications	659 484.98	78 747.95	631 260.00	72 850.00	536 420.70	65 583.00
7 Protection + Am. Environnement	1 259 811.43	854 364.40	2 012 955.00	986 370.00	1 883 932.92	948 585.58
8 Economie	14 368.65	105.00	14 885.00	200.00	16 797.80	133.00
9 Finances et impôts	2 521 475.93	9 605 693.39	422 450.00	8 532 370.00	875 262.05	8 599 282.98
Totalisation	11 619 418.28	11 710 920.49	10 945 830.00	10 794 920.00	10 393 349.49	10 401 948.36
Résultat	91 502.21			150 910.00	8 598.87	

Récapitulation **comptes des investissements**

	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	107 817.75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1 Ordre public	0.00	0.00	150 000.00	0.00	0.00	0.00
2 Enseignement et formation	0.00	0.00	80 000.00	0.00	0.00	0.00
3 Culte, culture et loisirs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 Affaires sociales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 Transports et communications	1 488 720.07	5 000.00	5 851 000.00	50 000.00	1 262 913.35	0.00
7 Protection + Am. Environnement	118 773.93	73 775.25	2 645 000.00	738 500.00	1 123 034.30	705 394.80
8 Economie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9 Finances et impôts	907 430.95	142 875.00	3 450 000.00	670 000.00	436 269.00	0.00
Totalisation	2 622 742.70	221 650.25	12 176 000.00	1 458 500.00	2 822 216.65	705 394.80
Résultat		2 401 092.45		10 717 500.00		2 116 821.85

Bilan 2017

	Bilan au 01.01.2017	Bilan au 31.12.2017
1 ACTIF	14 519 661.83	13 865 486.18
10 Disponibilités	5 674 070.71	2 670 723.83
11 Avoirs	3 441 104.22	3 692 793.12
12 Placements	3 200 503.00	3 635 546.00
13 Actifs transitoires	173 362.87	154 024.35
14 Investissements	2 030 616.03	3 712 393.88
15 Participations	5.00	5.00
2 PASSIF	14 519 661.83	13 865 486.18
20 Engagements courants	-824 791.21	-891 295.17
22 Dettes à moyen et long terme	-10 320 000.00	-8 550 000.00
24 Provision	-747 540.00	-1 109 034.00
25 Comptes transitoires	-339 832.14	-456 634.34
28 Réserves	-1 828 111.39	-2 390 536.71
29 Fortune	-459 387.09	-467 985.96



Liste des engagements conditionnels ou des garanties

	État au 31.12.2016	État au 31.12.2017
Cautionnements		
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - loyers	10 150.00	10 150.00
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - crédit bancaire	60 000.00	60 000.00
Associations de communes (participations communales)		
Cycle d'Orientation de Sarine Campagne et du Haut Lac français	1 116 386.00	1 069 719.00
Réseau Santé de la Sarine	415 232.00	401 169.00
Résidence pour personnes âgées St-Martin, Cottens	3 518 496.00	3 234 138.00
Arcos Association régionale à buts multiples des communes ouest sarinoises	10 740.00	13 482.30
Alimentation en eau de Sarine-Ouest	879 358.50	855 010.75
Total	6 010 362.50	5 643 669.05

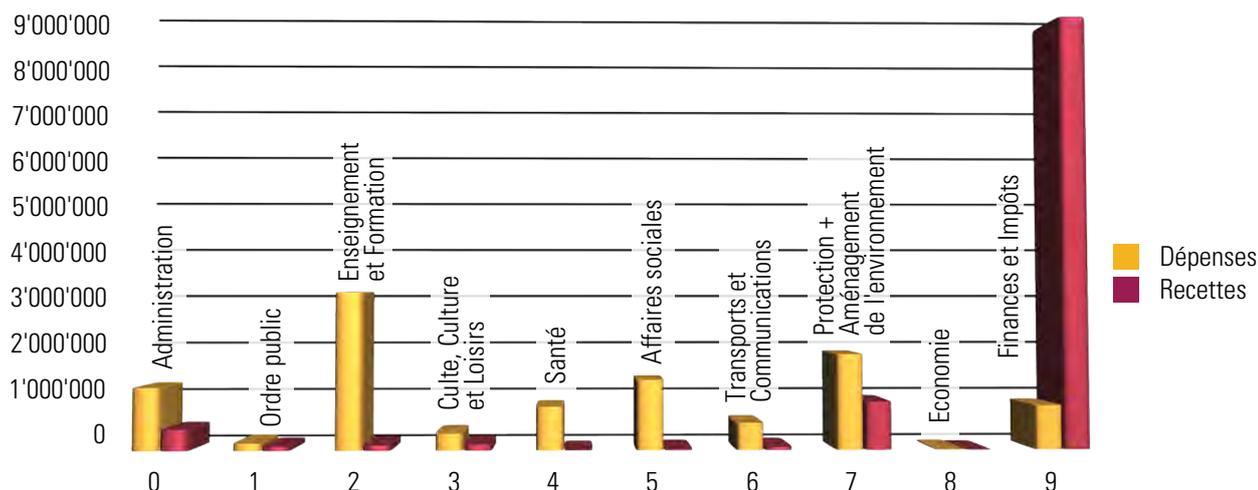
Répartition par tâches

	Comptes 2017		Dépenses %	Dépenses pour CHF 1'000
	Dépenses	Recettes		
Totaux fonctionnement	10 393 349.49	10 401 948.36	100.00	1 000
0 Administration	1 238 298.40	420 377.65	11.91	119
1 Ordre public	154 523.99	88 771.10	1.49	15
2 Enseignement et Formation	3 098 954.17	115 947.20	29.82	298
3 Culte, Culture et Loisirs	343 047.96	123 417.80	3.30	33
4 Santé	857 982.15	11 764.15	8.26	83
5 Affaires sociales	1 388 129.35	28 085.90	13.36	134
6 Transports et Communications	536 420.70	65 583.00	5.16	52
7 Protection + Aménagement de l'environnement	1 883 932.92	948 585.58	18.13	181
8 Economie	16 797.80	133.00	0.16	2
9 Finances et Impôts	875 262.05	8 599 282.98	8.42	84
Excédents charges/produits fonctionnement		8 598.87	100.00	1 000

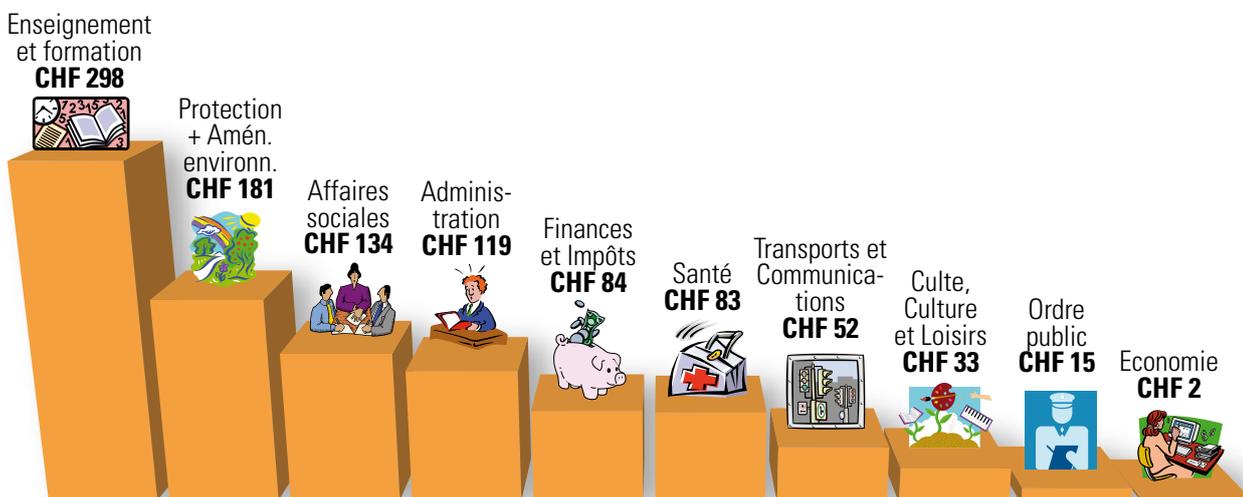
D'où proviennent nos recettes ?

	Comptes 2017		Recettes %	Recettes pour CHF 1'000
	Dépenses	Recettes		
Totaux fonctionnement	10 393 349.49	10 401 948.36	100.00	1 000
0 Administration	1 238 298.40	420 377.65	4.04	40
1 Ordre public	154 523.99	88 771.10	0.85	9
2 Enseignement et Formation	3 098 954.17	115 947.20	1.11	11
3 Culte, Culture et Loisirs	343 047.96	123 417.80	1.19	12
4 Santé	857 982.15	11 764.15	0.11	1
5 Affaires sociales	1 388 129.35	28 085.90	0.27	3
6 Transports et Communications	536 420.70	65 583.00	0.63	6
7 Protection + Aménagement de l'environnement	1 883 932.92	948 585.58	9.12	91
8 Economie	16 797.80	133.00	0.00	0
9 Finances et Impôts	875 262.05	8 599 282.98	82.67	827
Excédents charges/produits fonctionnement	8 598.87		100.00	1 000

Recettes & Dépenses communales



Pour CHF 1'000.00 dépensés en 2017 où va l'argent du contribuable ?



Près de chez vous.

Votre spécialiste de fenêtres:



Chassot + Fils

Menuiserie Maîtrise Fédérale
Moulin-Neuf 50, 1725 Posieux
Tél. 026 401 14 77, Fax 026 401 16 77
info@chassot-fils.ch

EgoKiefer
Fenêtres et portes
A leading brand of AFG

www.mohegane.ch



Institut Mohegane

Catherine Brodard
Imp. du Carro 5, 1740 Neyruz
079/464.87.12

Épilations - Soins visage **RVB** et **Douceur Naturelle**
Soin des mains et des pieds + pose de vernis
Ilak : vernis semi permanent
Maquillage Kryolan - Cours maquillage
www.mohegane.ch



Société de Laiterie

Congélateur collectif

Case dès 100 litres CHF 40,- / an

Jean-Marc Schorderet, gérant

079 / 478 88 05

LE NOUVEL ALASKAN !!!



20
1997 - 2017
ans

Bertschy Automobiles SA

Rte de Fribourg 15 - 1740 Neyruz

026/477.18.32

www.bertschyautomobiles.ch



Laiterie-fromagerie
Fam. Pasquier Philippe
Rte du Puits 2
1740 Neyruz
026/ 477 18 12



NOUVEAU: Automate à fondue

Gruyère AOC - Vacherin AOC
Mélange-fondue - Yogourt - Sérac
Crème double - Beurre - Lait pasteurisé...

Du lundi au vendredi	8h00 - 12h00 / 16h30 - 18h30
Samedi	8h00 - 12h00 / 15h00 - 18h30
Dimanche + jours fériés	8h00 - 11h00

VOTRE PARTENAIRE LOCAL
POUR L'ÉLECTROMÉNAGER

groupe 
plus

Dépannage électroménager
toutes marques

0800 800 525



 **FRIBOURG**
Bd de Pérolles 25
T. 026 350 30 10

www.groupe-e.ch

PARTAGEONS **PLUS** QUE L'ÉNERGIE



**Epargnez malin, payez
moins d'impôts.**

Nous avons aussi des assurances vie.

Marie Varenne, Conseillère en assurances
T 026 347 33 21, marie.varenne@mobiliere.ch

Agence générale Fribourg
Daniel Charrière

Rue du Centre 14
1752 Villars-sur-Glâne
T 026 347 33 33
fribourg@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

8122010

*La force
de l'expérience*

vilarel
SA Constructions

Avry-Bourg 8A
Avry-sur-Matran
079 947 39 40
www.vilarel.ch



votrecourtier.ch

Nous vous accompagnons dans l'estimation,
la vente ou l'achat de votre bien immobilier.

Achetons terrains ou maisons avec potentiel d'agrandissement.

www.votrecourtier.ch
fribourg@votrecourtier.ch
026 430 01 84
Chemin du Publiet 60
1723 Marly

Institut d'Energétique et Acupuncture Traditionnelles Chinoises

Valérie Portes

Infirmière - Acupuntrice



Rue du Centre 14
1752 Villars-sur-Glâne

+41 (0)78 654 24 36

Karen Price

Tapissière Décoratrice

Rembourrage Artisanal
de meubles

Route des Allys 5
1740 Neyruz

026 477 15 77
076 457 74 43
www.karenprice.ch
info@karenprice.ch



L'ÉTABLISSEMENT HORTICOLE
ALAIN ANGÉLOZ SÀRL

Vous invite à ses

JOURNEES PORTES OUVERTES

Les 5 et 6 mai 2018

Samedi 8h00-16h00 et dimanche 10h00-16h00

BELFAUX

www.horticulture-angeloz.ch

Ateliers et animations pour enfants



PEUGEOT

Rte de Chandolan 6
1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél +41 (0)26 409 78 00

info@moncorauto.ch
www.moncorauto.ch

MONCOR AUTOMOBILES SA
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

Informations officielles

■ Visitez le site internet communal www.neyruz.ch

Un guichet en ligne est à votre disposition. Vous y trouverez aussi de nombreux renseignements utiles sur l'ensemble des services communaux à votre disposition (école, petite enfance, déchetterie, constructions, horaires et autres infos).

Consultez les actualités communales et l'agenda des manifestations et tenez-vous au courant de la vie publique et sociale de Neyruz FR.



N'oubliez pas également de vous inscrire sur notre site internet pour accéder aux différents services (emails ou SMS). Notre commune est également présente sur Facebook. Des informations communales y sont régulièrement publiées.



Le site vous permet également d'effectuer diverses démarches administratives directement en ligne, de télécharger des documents officiels, de réserver des locaux, du matériel, des FlexiCards CFF ou encore de vous abonner à une newsletter pour la réception automatique d'informations urgentes.

Profitez de ce moyen de communication moderne et adapté à tous.

■ Cartes d'identité et passeports

- Les passeports 03 et 06 restent valables jusqu'à leur échéance.
- **Les demandes de carte d'identité** peuvent être déposées auprès de la commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- **Les commandes de passeport et de passeport provisoire** s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Lors d'**une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité**, la commande ne peut plus s'effectuer auprès de la commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges Paccot

Centre de biométrie - Rte d'Englisberg 11-1763 Granges-Paccot - Tél. 026 305 15 26
Informations : www.fr.ch/spomi
Commande : www.passeportsuisse.ch

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Administration communale de Neyruz au Tél. 026 916 15 50.





A conserver !

■ Principaux contacts

■ Urgences

- Alarme du feu 118
M. Christophe Pierret, commandant
CSPI MAN 079 316 27 86
- Inondations, Pollutions, Hydrocarbure 118
- Centre Anti-poison 145
- Médecin de garde 026 350 11 40
- Service Ambulance de la Sarine SAS 144
- Police 117
- Fontainier communal M. Gilbert Defferard 079 250 99 52

■ Administration

- Secrétariat communal / Caisse communale / Agence AVS 026 916 15 50
M. Pierre Escher, responsable administratif 079 934 97 88
e-mail neyruz@neyruz.ch
 - Voirie de Neyruz (local du feu) 026 916 15 79
 - Syndic : M. Martial Wicht 079 333 67 09
 - Forestier communal :
M. Jean-Paul Borne 079 606 35 37
-
- Gérant des cultures et inspection du bétail :
M. Jean-Louis Schafer 026 477 32 15
Gérard Mettraux, Suppléant 026 477 18 01
 - M. Guy Menoud, garde-faune 079 636 23 61
 - Section des Samaritains : www.samaritains-neyruz.ch
Prêt de matériel,
Mme Faoro Anne-Lise 026 477 18 89
ou 076 579 18 89
Présidente, Mme Fabienne Chappuis 026 401 16 21
 - Cure catholique romaine 026 477 12 20
 - Paroisse réformée 026 322 86 40
 - Office de l'Etat Civil de la Sarine, Fribourg 026 305 14 17
e-mail ec-sarine@fr.ch
 - Chef de section militaire :
Service des Affaires Militaires et de la Protection de la Population, Fribourg SAMPP 026 305 30 01
 - Protection civile « La Brillaz » :
M. Fredy Schläfli, chef OPC 079 253 97 51
 - Gendarmerie cantonale de Prez-vers-Noréaz 026 305 87 55
 - Service Social Arcos, Rosé 026 477 16 88
 - École enfantine 026 916 15 70
 - École primaire 026 916 15 60

■ Horaire d'ouverture de l'Administration communale

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	13h30 à 16h00

Veille de fête = le bureau est fermé à 16h00

En dehors de cet horaire = sur rendez-vous



■ Déchetterie communale

La déchetterie communale est située à la Route du Moulin. Les heures d'ouverture sont :

- mardi** : 16h30 à 19h00
- jeudi** : 16h30 à 19h00
- samedi** : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Le mardi 31 juillet 2018 veille de fête, la déchetterie sera ouverte exceptionnellement de 15h à 17h30 afin de pallier à la fermeture du compacteur au local du feu en raison des festivités de la fête nationale.

- La déchetterie est réservée à la population de la commune.
- Les dépôts en dehors des heures d'ouverture aux abords de la déchetterie sont interdits.
- L'utilisation de la déchetterie est soumise au règlement communal sur la gestion des déchets.
- Les contrevenants sont passibles d'amendes.





■ Cartes journalières CFF « FlexiCard »



L'Administration communale met en vente par le biais de son site internet www.neyruz.ch, 2 FlexiCards CFF au prix de CHF 38.00 par jour et par carte. Vous pouvez consulter le calendrier d'utilisation de ces cartes et les réserver directement par le guichet en ligne.

■ Service de repas à domicile

D'excellents repas sont servis dans une cantine tenant au moins une heure au chaud, avec un service en porcelaine. Cela dépanne et c'est comme si c'était vous qui aviez mijoté le plat ! Pour une courte ou longue période, ce service est à la disposition de toute personne, aînée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas. Ce service tourne grâce à une équipe dynamique composée de coordinatrices et de bénévoles. Pour l'organisation et les réservations, veuillez contacter svp :

Mme Sabine Roth : 026 477 17 73 / 026 477 61 11 (coordinatrice)



Conférence St-Vincent de Paul

Besoin d'aide pour :

- des démarches administratives simples de la vie quotidienne
- un soutien spirituel
- un soutien financier

Contactez-nous :

Tél. 026 401 00 90 - info@upnotredamedelabrillaz.ch

CARITAS Fribourg Freiburg

Caritas Fribourg met à disposition différentes prestations en faveur des personnes en difficulté. En cas de besoin et pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 321 18 54 soit par courriel info@caritas-fr.ch.

■ Transports de personnes à mobilité réduite



Pour les besoins en transports, vous pouvez contacter :

Fondation PassePartout au 026 422 56 20

Le transport est prévu seulement pour des personnes à mobilité réduite.

La Croix-Rouge Fribourgeoise au 026 347 39 40

■ Croix-Rouge fribourgeoise



S'agissant des services disponibles, nous vous renvoyons sur le site de la Croix-Rouge (www.croix-rouge-fr.ch) pour plus de renseignements.

■ Premier mai : la tradition ne se perd pas



Les enfants de Neyruz viendront chanter aux portes des maisons le 1^{er} mai. Pour que cette jolie tradition ne se perde pas et que les airs d'hier et d'aujourd'hui égaiement encore longtemps nos oreilles et nos cœurs, nous vous demandons de leur faire bon accueil. Merci à tous ces chanteurs en herbe.

■ Pro Senectute Canton de Fribourg



Pro Senectute est une Fondation privée qui offre des prestations individuelles aux personnes de plus de 60 ans domiciliées dans le Canton ainsi qu'à des groupes de personnes et aux Institutions partenaires du réseau médico-social.

Cette association vous propose :

- ses services de nettoyages périodiques, d'appartement, de printemps et autres
- des moments de partage avec des bénévoles
- de l'aide pour les petits pépins quotidiens
- de l'aide pour gérer vos papiers.

Pour tout renseignement ou rendez-vous, veuillez contacter Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg, Tél. 026 347 12 40
Heures d'ouverture 8.00-11.30 / 13.30-17.00



RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE

■ Réseau santé de la Sarine

Foyer de jour : Un lieu de vie et de partage
Une équipe professionnelle à votre service pour

- Favoriser le maintien à domicile
- Entretenir les capacités et l'autonomie
- Maintenir des liens sociaux
- Soutenir les proches

Nous contacter :

Foyer de jour – Home médicalisé de la Sarine
Av. Jean-Paul II 10, 1752 Villars-sur-Glâne
026 422 57 46 – hms.santesarine.ch/fr/foyer-de-jour

■ Association Alzheimer Suisse Fribourg

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 - Tél. 026 402 42 42
info.fr@alz.ch

■ Les ligues de santé du canton de Fribourg



Ligue contre le cancer / Diabète Fribourg / Ligue pulmonaire / CIPRET Centre de prévention du tabagisme / Centre de dépistage du cancer du sein / Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo / Information-prévention

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez nous :

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 / CP 96 / 1705 Fribourg
Tél. 026 426 02 66
www.liguessante-fr.ch / info@liguessante-fr.ch



Réseau Bénévolat Netzwerk
Canton de Fribourg, Suisse

- se veut plate-forme d'échange entre personnes désireuses de s'engager et associations en recherche de bénévoles
- soutient et accompagne l'engagement bénévole

Vous êtes une association à but non lucratif, vous faites appel à des bénévoles pour vos prestations, et vous désirez rejoindre le RéseauBénévolatNetzwerk, n'hésitez plus !

Nous offrons

Pour les associations

- La possibilité de mettre sur notre plateforme jobs bénévoles des annonces de recherche de bénévoles
- La possibilité d'annoncer vos événements, actualités et les formations que vous organisez
- Participer à des formations à coût réduit

- Faire partie d'un réseau et échanger des expériences, valoriser le bénévolat
- Pouvoir mettre son site Internet sur l'hébergement du Réseau Bénévolat Netzwerk tout en gardant son identité visuelle

Pour les bénévoles

- Trouver un engagement bénévole et postuler directement en ligne
- Avoir un entretien pour être orienter sur l'activité bénévole qui correspond le mieux à votre profil, vos compétences et vos désirs
- Participer à des formations

RéseauBénévolatNetzwerk
Rte St Nicolas de Flüe 2
1700 Fribourg
Tél. : 026 422 37 07



Association Lire et Ecrire

Cette Association offre la possibilité d'apprendre ou de perfectionner la lecture et l'écriture en langue française. Pour tout renseignement, appelez le 026 422 32 62 ou Email fribourg@lire-et-ecrire.ch. Vous pouvez également aller consulter le site www.lire-et-ecrire.ch

■ Votations et élections

Nous vous rappelons que les personnes désirant collaborer une ou plusieurs fois au dépouillement lors de votations ou d'élections peuvent s'inscrire auprès de l'Administration communale à l'adresse neyruz@neyruz.ch

Prérequis : avoir 18 ans et être Suisse. Une rémunération est versée aux participants.



■ Neyruz en chiffres pour 2017

Habitants au 31.12.2017 : **2606 personnes**, dont 2145 Suisses et 461 personnes au bénéfice des permis suivants B, C, F, G, L et fonctionnaire international

Nouveaux arrivants : **188 personnes**

Enfants fréquentant l'école de Neyruz : **242 têtes pensantes**

Nombre d'enseignants : **22 personnes**

Nombre de classes : **13** dont **3 enfantines** et **10 primaires**

Total des naissances : **27 bébés**



Mafalda
Emma
Manon
Julie
Alyssia
Malia
Paula
Alice
Anaïs
Charlyne
Nolwen
Emilia
Norah
Alya
Elina
Naomie
Léa

Adrien
Eliott
Roman
Kylian
Gaëtan
Loan
Ayaz
Liam
Martin
Martin

■  **SBB CFF FFS**

Comment se déplacer durant l'interruption Lausanne – Puidoux-Chexbres ?

Durant l'été 2018, des travaux de réfection seront menés sur la ligne ferroviaire entre Lausanne et Puidoux-Chexbres. Ils sont nécessaires pour assurer sécurité et ponctualité aux voyageurs.

Afin de réduire la durée totale de ces travaux et l'impact sur les voyageurs, la circulation sera totalement interrompue sur cette ligne durant les vacances scolaires, du samedi 7 juillet au dimanche 26 août 2018. Durant cette période, une alternative de transport sera proposée à tous nos clients. Cette mesure permet de limiter à sept semaines la durée de ce chantier, contre huit mois en maintenant l'exploitation. Elle permet également de diminuer les nuisances pour les riverains en réduisant la durée des chantiers de nuit, et d'augmenter la sécurité et l'efficacité des travaux.

Ainsi, les clients de Fribourg à destination de Lausanne/Genève et inversement utiliseront des navettes ferroviaires via Vevey où des correspondances pour le Valais seront proposées.

Les clients de Berne et au-delà à destination de l'arc lémanique emprunteront la ligne du Pied-du-Jura via Neuchâtel ou Bienne.

Les trains du trafic régional seront remplacés par un service de bus sur le tronçon Lausanne – Palézieux (S4, S5, S9) ainsi qu'entre Puidoux-Chexbres et Vevey (S7).

D'une manière générale, il faudra compter avec un allongement du temps de parcours d'environ 25 minutes. Chaque relation peut être étudiée séparément dès aujourd'hui en consultant l'horaire en ligne sur www.cff.ch. Une page spéciale www.cff.ch/puidoux regroupant toutes les informations sur cette interruption est également à votre disposition.

Par ailleurs, une interruption de trafic est programmée par les CFF et les TPF cet été entre Fribourg et Grolley/Morat, du 7 au 27 juillet 2018, pour des travaux d'entretien. Un concept de transport de substitution par bus est mis en place. L'horaire spécial est également disponible sur notre site internet www.cff.ch.

Au Cœur des Mamans

Association de soutien aux femmes

Conception – Grossesse – Fausse couche –
Accouchement – Postpartum



aucoeurdesmamans@gmail.com
<https://aucoeurdesmamans.wixsite.com/acdm>



«Pour vos projets les plus exigeants, faites appel à moi!»

Marc Vancampenhout, chef de projets

Notre service
fait la différence.

EP: AMADEUS
ElectronicPartner

1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1820 MONTREUX

Avry-Bourg 19/15, www.amadeus-ag.ch

NOTRE CHALEUR, VOTRE CONFORT

Réseau d'énergies renouvelables
Chauffage à distance
Gaz naturel - Biogaz - Mobilité

celsius
groupe e

www.celsius.ch

PARTAGEONS **PLUS** QUE L'ÉNERGIE

LAHOCO
home control by LAMELCOLOR

SWISS MADE

Votre maison au bout des doigts

Depuis votre domicile ou à distance, LAHOCO vous permet de régler la température, l'ouverture et la fermeture de vos stores, l'éclairage et même la mise en marche des alarmes. Une interface simple et intuitive à laquelle vous pourrez accéder depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette numérique.

WWW.LAHOCO.CH

WWW.LAMELCOLOR.CH

LAMELCOLOR
LA PASSION DU STORE

Publicité - Graphisme - Illustrations - Web design



Communication
visuelle !

EFFET **i**media

Benoît Perriard | Grolley | 026 475 52 70 | www.bepbep.ch



J.P.C.

Jean-Pierre Chavaillaz S. A.

Entreprise de ferblanterie - Couverture
Revêtement façade éternit
Réparations en tous genres

Route des Simon 29
1740 NEYRUZ
j-p.chavaillaz@bluewin.ch

Tél. 026 - 477 13 80
Natel 079 - 627 14 63



JOSÉ PYTHOUD
Maîtrise fédérale

PEINTURE
PAPIER PEINT
DÉCORATION

Case Postale 39
1754 Avry / Rose

Tél. 079 634 41 75
Fax 026 477 31 68

À votre service depuis plus de 25 ans



Photovoltaïque

Olivier Joye

1482 Cugy

079 426 10 52

www.techniquedechauffe.ch

...des bijoux joyeux

pour

les gens heureux...

tulipes
en janvier



Jusqu'à
50%
sur le train, l'hôtel
et la découverte
de marques

Découvrez le panorama des entreprises suisses
avec des avantages exclusifs.



Les sociétaires Raiffeisen bénéficient de réductions
attractives sur le voyage en train, la nuit d'hôtel et
la découverte des marques suisses.
raiffeisen.ch/marques-suisses

Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest

1752 Villars-sur-Glâne
fribourg-ouest@raiffeisen.ch
Téléphone 026 408 40 00
raiffeisen.ch/fribourg-ouest

RAIFFEISEN

Le point sur les dicastères

■ 1 – Administration, aménagement et projets

■ Administration

La commune a un nouveau secrétaire et responsable de l'administration en la personne de M. Pierre Escher. Il a pris ses fonctions au 1^{er} mars. Âgé de 57 ans, père de 3 enfants, il est au bénéfice d'une solide formation en géologie qu'il a complétée par un diplôme d'ingénieur en informatique et un MBA. Ses compétences lui ont permis d'acquérir une large expérience professionnelle dans les technologies de l'information et les activités liées au sous-sol. Par sa dernière fonction en qualité de responsable du marché du travail, il amène l'expérience de l'administration publique.

M. Escher, en tant que milicien, est président la commission de l'énergie,

de la mobilité et de l'environnement de l'association des ingénieurs, swiss engineering ainsi que président la section fribourgeoise de l'association.

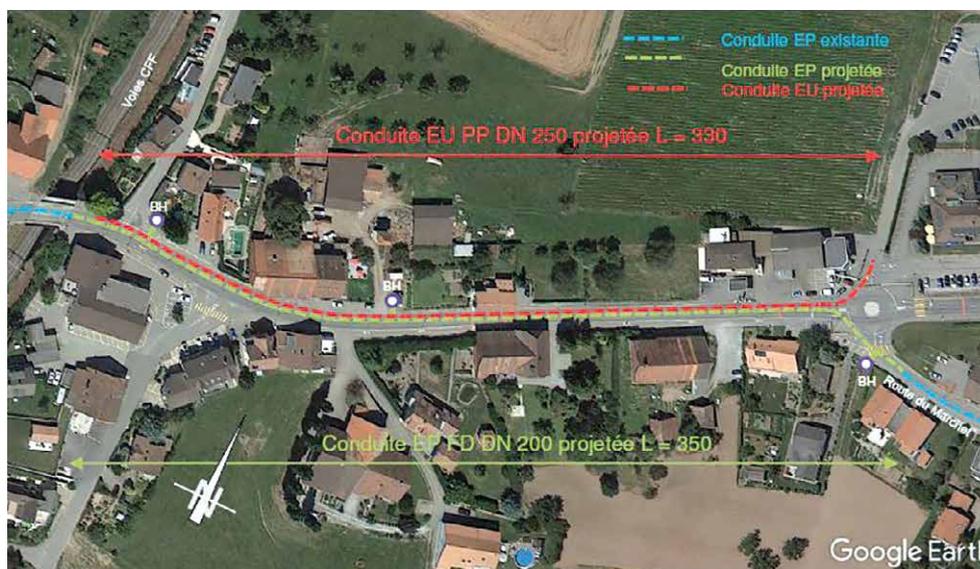
Au nom du conseil communal et de l'administration, je lui souhaite plein succès dans sa mission et les multiples tâches qui l'attendent.

■ Etat des projets

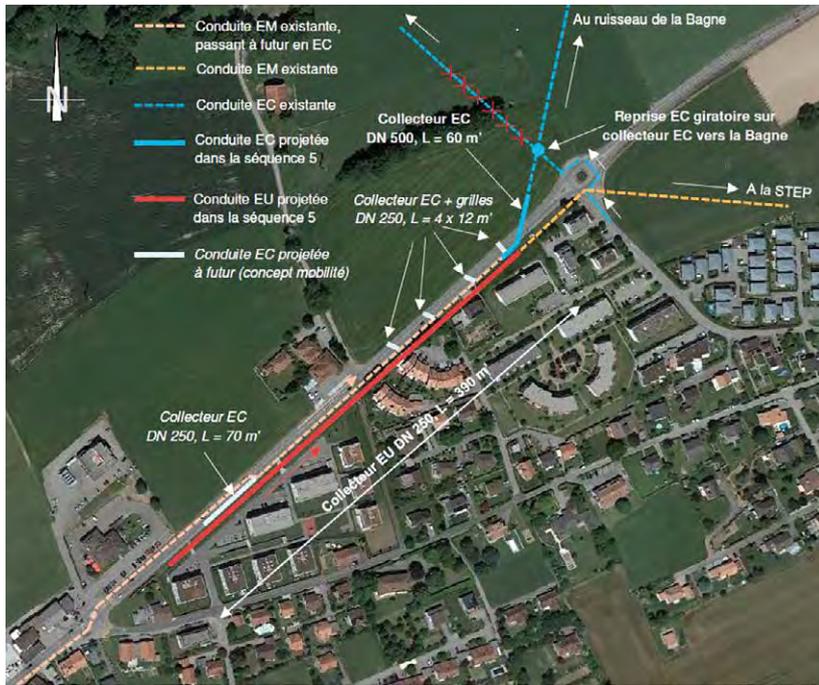
■ Route cantonale

La réalisation du chantier de remplacement des conduites dans la route cantonale a provoqué beaucoup de perturbations pour la circulation motorisée et de désagréments pour les piétons et cyclistes. Les autorités et les entreprises réitèrent leurs remerciements aux Neyruziennes et Neyruziens pour leur patience et leur compréhension. Ces travaux sont indispensables pour plusieurs raisons, notamment pour la mise en conformité selon la loi sur les eaux – LCEaux. D'autre part, le remplacement de la conduite d'eau potable posée dans les années 1930 était nécessaire. Les fuites sont estimées à près de 20%, à savoir que pour 5 m³ transportés par la conduite, 1 m³ ne sert pas un consommateur mais est perdu dans le terrain. L'urgence des travaux est dictée par le programme cantonal de réaménagement de la route cantonale, notamment avec la réalisation de la mobilité douce et la pose du tapis phono-absorbant.

Dans les prochains mois, la deuxième tranche de travaux va débiter sur le tronçon de la route de Fribourg, à savoir du pont sur les voies CFF au giratoire de Champ Didon. Le tronçon critique est celui situé entre le pont sur les voies CFF et le giratoire carré à la hauteur du restaurant de la



1^{er} tronçon début des travaux en juin 2018



2^{ème} tronçon début des travaux en automne 2018

chaque étape, un nouveau tube est soudé jusqu'à ce que la longueur du franchissement soit atteinte. Une fois le passage franchi, le tube acier est évidé, puis les conduites peuvent être posées à l'intérieur du tube qui joue le rôle d'une gaine technique.

Ainsi, dans le tube acier, d'un diamètre de 1 mètre, qui franchi la ligne CFF à environ 3 mètres au-dessous du niveau de la route ont été posées différentes conduites, à savoir la conduite d'un diamètre de 50 cm pour les eaux usées, trois tubes pour l'électricité et d'autres usages, ainsi que les conduites de la chaleur à distance.

Au carrefour de la place de la Gare, de la route de la Charrière et de l'Allée des Cheminots arrivent toutes les conduites des routes respectives. Ainsi, ce sont les eaux usées, les eaux claires, l'eau potable, la chaleur à distance, des tubes électriques qui doivent se croiser, s'entrecroiser en respectant les niveaux et rayons de courbure. C'est également à ce carrefour que les lots adjugés aux différents bureaux d'ingénieurs s'interface, ce qui demande une coordination de chaque instant de la part du maître d'ouvrage qu'est la commune, laquelle assume sa mission sans concession.

Ce chantier exigeant demande de la flexibilité et de la compréhension de la part des riverains qui habituellement empruntent ce carrefour.

Chaumière. En effet sur ce tronçon, les fouilles se feront dans la chaussée comme ce fut le cas dans le chantier qui s'est terminé au printemps. Le calendrier n'est pas encore connu avec précision. Toutefois, les appels d'offre ont été effectués en avril 2018 en conformité avec la loi sur les marchés publics. L'objectif est de démarrer le chantier en juin et de réaliser, sur le tronçon critique, une majeure partie des travaux durant l'été.

Le deuxième tronçon créera moins de perturbations car la conduite sera posée sur le côté de la route, sous la future voie de mobilité douce. Toutefois, le trottoir sera condamné pour la durée des travaux. Ces derniers pourraient commencer au début de l'automne. D'ores et déjà, nous vous prions de faire preuve de compréhension et de tolérance.

■ Carrefour Place de la Gare - Route de la Charrière - Allée des Cheminots

En début de cette année, nous avons entrepris de résoudre le nœud gordien du passage sous la ligne CFF. En effet, la mise en séparatif des eaux usées a nécessité la pose d'une deuxième conduite en direction de la Route du Moulin.

Il était hautement risqué d'effectuer des fouilles dans la route sous le passage de la voie CFF. En conséquence, l'unique solution était de créer un passage sous la ligne ferroviaire en profondeur afin de ne pas risquer de déstabiliser le remblai qui soutient la voie ferrée. La technique retenue fut le pousse tube. Le procédé consiste à pousser un tube acier par battage au moyen d'un marteau pneumatique, dans le terrain. Ce tube, d'une longueur variable, de 1 à 12 mètres, selon la place disponible et de la longueur désirée du passage est poussé par étape. A



■ Route de la Charrière

Le chantier a pour but de remplacer la conduite d'eau potable dans la route de la Charrière ainsi que de poser une conduite pour la mise en séparatif des eaux usées du nord du village. Les travaux vont débiter à la mi-avril pour une durée d'environ trois mois. Le chantier évoluera par étapes. Ainsi à chacune des étapes, de nouveaux schémas de circulation seront nécessaires. Nous prions les usagers de se conformer à la signalisation et de s'informer sur le site internet de la commune, www.neyruz.ch.

Les scénarii prévus assurent aux résidents de l'Impasse de la Charrière un accès, soit par le haut soit par le bas de la route de la Charrière, à leur habitation.



■ Allée des Cheminots, déplacement de la halte ferroviaire

L'Allée des Cheminots est en chantier depuis un certain temps, c'est évidemment une situation regrettable pour les riverains. Comme nous le leur avons communiqué, l'aménagement définitif de cette route est tributaire de beaucoup de décisions qui ne sont pas du ressort de la commune. Toutefois, les études et le processus de décision pour le déplacement de la gare ayant beaucoup progressé ainsi que le réaménagement de la place de la

Gare, l'accord de principe des CFF pour les différentes solutions proposées par la commune étant presque acquis, nous espérons que nous pourrions reprendre le chantier dans les prochains mois. Il faut se rappeler que l'aménagement routier actuel avait été réalisé pour permettre aux bordiers d'accéder à leur maison tout en préservant l'accès à la nouvelle halte ferroviaire. La prochaine étape serait la pose de la palissade le long de l'Allée puis la construction des murs de soutènement le long de la ligne CFF pour permettre de donner le gabarit suffisant à la route et d'y réaliser une voie de mobilité douce.

Il faut également souligner que le déplacement de la halte ferroviaire est soumis à des contraintes tant de la part des CFF que du canton, toutefois dans une moindre mesure de ce dernier. Par exemple, il est du devoir de la commune de garantir l'accès au périmètre de la halte, l'accès aux quais étant du ressort des CFF. Les CFF exigent de disposer d'un parc and rail ainsi que d'un bike and rail dans les environs de la nouvelle halte. La commune sera tenue de prendre les dispositions nécessaires. A l'heure où ces lignes sont écrites, le maintien d'une halte à Neyruz est presque assuré et son déplacement devrait avoir lieu avant 2026.

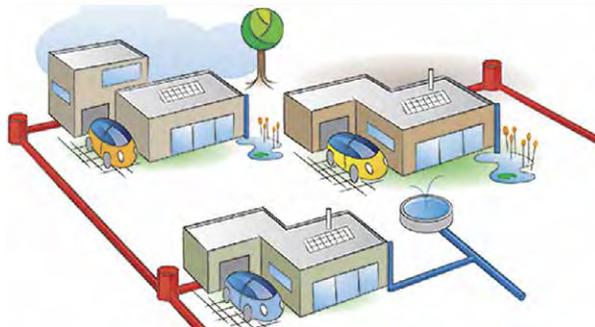
■ Projet résidentiel sur le Clédard

Comme chacun peut l'observer le projet de construction sur le site du Clédard avance bon train. La partie construite visible comprend à l'Est la rampe d'accès aux parkings tant pour le résidentiel que pour les futurs parkings sur les parcelles communales. Au centre au niveau de la place de la gare, se trouvent les commerces, à ce jour nous savons que la Migros va s'installer dans ces locaux. Les deux autres commerces ne sont pas confirmés à l'heure où ces lignes sont écrites. A l'arrière des commerces, des parkings souterrains trouveront place.

Au-dessus des parkings les immeubles résidentiels sont en construction. Au total ce sont quatre rangées d'immeubles locatifs qui offriront au total 95 appartements.

L'avancement des travaux est globalement en phase avec le planning. Ainsi les commerces devraient s'ouvrir dans un an, ainsi que l'occupation des premiers appartements. La fin des travaux est prévue pour fin 2019.

L'ensemble des bâtiments sera chauffé à partir du chauffage à distance de la commune. Les toits des immeubles seront occupés par des panneaux photovoltaïques qui



produiront du courant électrique pour alimenter l'ensemble du quartier ainsi que les bâtiments communaux, si l'assouplissement de la réglementation se confirme.

Ces constructions vont modifier durablement la physionomie de la place de la gare et de son environnement.

sont prévues pour traiter les eaux usées et non les eaux claires. Si ces dernières ne sont pas séparées, les collecteurs doivent être plus grands et les stations surdimensionnées, ce qui a de grandes répercussions sur les coûts de construction et d'exploitation sans apporter de valeur à l'environnement.

anura
S.A.
IMMOBILIER & PROMOTION



Avancement du chantier – 28.02.2018

■ Rappel - Mise en séparatif et raccordement au CAD

A tous les propriétaires, nous vous rappelons que la mise en séparatif de vos eaux usées est une obligation légale, selon la LCEaux. Selon la jurisprudence, la commune peut contraindre les propriétaires à procéder à la mise en séparatif, lorsque la commune met l'infrastructure idoine à disposition. Toutefois, le coût doit être acceptable. Le coût acceptable selon la réglementation est de CHF 8'000 par équivalent habitant. Ainsi, pour une maison de 5 pièces, il peut être considéré que la somme de CHF 40'000 est raisonnable. Les Autorités de Neyruz n'ont pas adopté une politique aussi stricte, ce qui n'enlève rien à la responsabilité du propriétaire. Le choix est laissé au propriétaire de procéder à la mise en séparatif lorsque la commune procède à la pose de collecteurs permettant la séparation des eaux usées. En effet, les propriétaires peuvent bénéficier de synergie avec le chantier communal et par là-même obtenir des prix avantageux. Il faut savoir que des eaux usées non séparées coûtent à la commune donc à tous les contribuables. Le dimensionnement des collecteurs ainsi que les stations de traitement

Pour les propriétaires qui préfèrent ne pas saisir l'opportunité du chantier communal, ils doivent considérer qu'ils pourraient voir leur raccordement unitaire soumis à une taxe supérieure à la taxe des eaux usées. De plus, lorsqu'ils procéderont à des réfections de leur immeuble qui nécessiteraient une mise à l'enquête, ils pourraient se voir accorder le permis de construire sous la condition qu'ils procèdent à la mise en séparatif. Dans ce cas, les coûts seraient bien supérieurs au coût considéré lorsque la commune procède à la pose de ses propres collecteurs.

Ainsi, nous invitons tous les propriétaires à profiter des chantiers pour se mettre en conformité lorsque le chantier communal est à proximité. Avant tout lancement de chantier, la commune informe, à bien plaisir, les propriétaires concernés. Toutefois, ceux-ci restent entièrement responsables.

De la même manière, sur le centre du village, la pose de collecteurs ou de conduites d'eau potable est l'opportunité de poser les conduites de chaleur à distance (CAD). Sachant que le plan des énergies prévoit que le centre du village devra être chauffé par de l'énergie renouvelable, il est opportun d'envisager de se raccorder au CAD communal, car les pompes à chaleur individuelle sont plus difficiles à installer que dans des quartiers à faible densité. En effet, se raccorder au CAD ultérieurement serait beaucoup plus onéreux. Nenergy, la société communale qui commercialise la chaleur à distance, offre la possibilité de poser les conduites mais de ne pas consommer aussi longtemps que le système de chauffage en place fonctionne. Là aussi, la responsabilité incombe au propriétaire d'immeuble. Toutefois, la commune se tient à disposition pour toute information.





■ Neyruz village d'art ?

L'observateur averti a remarqué l'augmentation des œuvres métalliques sur le territoire communal. Effectivement, les six premières installées à l'occasion de l'inauguration des voies Tinguely, lors de la commémoration du 25^{ème} anniversaire de la disparition de l'artiste, ont été rejointes par trois nouvelles créées, à l'occasion du festival des roses à Estavayer-le-lac. Lors de cette manifestation Neyruz était l'invité d'honneur. L'œuvre la plus visible est probablement la roseraie de la Neyernité installée devant l'administration communale, ainsi que

2 autres essaimées à l'Allée Jean-Tinguely et au centre sportif des Simon. Toutes ces œuvres sont le fruit des artistes locaux, que nous remercions, qui ont fait don de leur création à la commune, laquelle les a très modestement défrayés pour des coûts de logistique.

Le même observateur aura repéré d'autres œuvres sur le territoire communal, la dernière en date a été installée au cimetière pour orner le jardin des souvenirs. Composée de deux magnifiques pièces de marbres, blanc et noir, sobrement posées sur un parterre circulaire, sont source de réflexions sur la vie et la mort.

Contrairement à certaines informations qui circulent, l'argent public n'a que frugalement servi à la mise en place des œuvres métalliques. Elles plaisent à certains moins à d'autres mais ne laissent que peu de monde indifférent.

"A quoi vise l'art, sinon à nous montrer, dans la nature et dans l'esprit, hors de nous et en nous, des choses qui ne frappaient pas explicitement nos sens et notre conscience ?" selon Henri Bergson.

■ Table ouverte

Inscrivez dans vos agendas les 3^{èmes} mardis du mois la table ouverte à l'administration communale. Il se passe toujours quelque chose d'intéressant. Le site internet www.neyruz.ch vous donne les informations sur les thèmes traités.

Martial Wicht



Cottens	026/477.15.13
Ursy	021/909.58.58
Neyruz	026/477.33.32
Villargiroud	026/653.12.08
Posieux	026/411.31.35
Matran	026/400.02.28
Bulle	026/912.80.20

www.boulangerie-marchonfavre.ch

■ Promotion civique

Tous les ans, le Conseil communal a le plaisir d'inviter à une rencontre les jeunes qui ont obtenu leur majorité civique. L'année 2017 a vu 36 jeunes neyruziens fêter leur 18^{ème} anniversaire.

La réception a eu lieu le samedi 25 novembre 2017 à laquelle ont participé 10 jubilaires accompagnés de M. le

Vice-Syndic Jean-Noël Gendre, ainsi que de Mme Marie Claire Pasquier, Conseillère communale.

La joyeuse équipe s'est rendue aux Chemins de fer du Kaeserberg pour passer un moment convivial. Après ces instants magiques de retour en enfance, et d'un tour de Suisse en miniature, le temps était venu de se restaurer. C'est au restaurant de l'Aigle Noir que tous se sont retrouvés autour d'un bon repas fort apprécié.

■ 2 – Enseignement obligatoire

■ Table ouverte communale sur l'école du 20 mars 2018

Les tables ouvertes communales ont lieu tous les troisièmes mardis du mois. Lors de ces réunions publiques, chaque conseiller communal est libre de présenter à la population des thèmes d'actualité de son dicastère.

Le Conseil des parents, l'école Terre-Lune et le dicastère de l'enseignement obligatoire ont estimé qu'à la suite des changements survenus au cours des derniers mois, il serait bienvenu d'en informer la population. A l'occasion de la table ouverte du 20 mars dernier, les thèmes suivants, concernant l'enseignement obligatoire, ont été abordés : les rôles de la commune, du Conseil des parents et du responsable d'établissement, ainsi que le métier d'enseignant.

Les échanges ont également débouché sur des questions de la part des participants. Tour d'horizon.

Conséquences de l'arrêt du Tribunal fédéral précisant la gratuité de l'enseignement obligatoire sur les activités scolaires de l'école Terre-Lune, en cours et futures. Le Conseil communal de Neyruz a pris un certain nombre de mesures pour cette année. En premier lieu, il a décidé de conserver les activités habituelles (patinoire, journées de ski, spectacles, courses d'école et visites thématiques), financées par les réserves des activités de recherche de fonds du Conseil des parents et par la commune.

Pour ce qui est du camp vert, un montant de CHF 50.- pour les frais de bouche sera facturé aux parents pour les 4 jours de camp, le solde étant pris en charge par la commune et les réserves du Conseil des parents. Par ailleurs, un groupe de travail, formé de représentants de l'Association des communes fribourgeoises et de la Direction

de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS), a été formé afin de définir clairement les obligations communales en termes de fournitures scolaires. Le budget 2019 sera établi en fonction de tous les éléments en notre possession.

Durée des travaux et intervention d'aide à la traversée pour les écoliers de la part des employés communaux, du Conseil des parents et des enseignants, en cas d'urgence (panne du feu de signalisation, dégâts au feu de signalisation ou travaux imprévus). Une formation autorisée par l'éducation routière (dépendant de la Police cantonale, section Fribourg) a été autorisée. Plusieurs enseignants, parents et employés communaux seront formés comme patrouilleurs pour les situations d'urgence. Cette problématique a été longue à résoudre, car la route traversant Neyruz est une route cantonale et, malgré toutes les demandes communales, les décisions sont du ressort du canton.

Remplaçants. Le système des remplacements, en cas d'absences d'enseignants, a été expliqué par M. Michel Pochon, responsable d'établissement. Une liste de remplaçants est disponible auprès de la DICS. Le responsable d'établissement recherche une ou plusieurs personnes pour la durée estimée de l'absence. Vu le peu de personnes disponibles et le peu d'enseignants sur le marché, cela peut parfois conduire à des situations inconfortables pour les élèves (un enseignant différent par jour, dans certains cas).

Cette table ronde consacrée à l'école ayant connu un franc succès, les organisateurs réfléchissent à la reconduire annuellement.

Katuscia Sansonnens-Cherubini,



■ Bibliothèque scolaire

Notre bibliothèque vous présente quelques activités pour l'année 2018 :

- **Du 18 au 28 avril** : exposition des textes de tous les élèves participant au concours d'écriture Littera-Découverte. « Goûter-vernissage » de l'expo le 18 avril de 13h30 à 15h30.
- **2 et 5 mai** : atelier extrascolaire pour les 7H et 8H.
- **6 et 9 juin** : atelier extrascolaire pour les 5H et 6H.
- **22 juin** : contes à la forêt pour les 1H aux 4H.
- **Dès la rentrée 2018** : animations « Né pour lire ».
- **9 novembre** : Nuit du conte en Suisse.

Infos pratiques :

La bibliothèque se trouve au dernier étage du bâtiment scolaire. L'inscription et le prêt de livres sont gratuits. N'oubliez pas nos nouveaux horaires publics (aussi pour les prêts de 0 à 4 ans) :

Mardi de 15h15 à 16h00, mercredi de 13h30 à 15h30, jeudi de 15h15 à 16h00 et samedi de 9h00 à 11h00.

Samedi, ouvert également durant les vacances scolaires. Fermeture annuelle durant les vacances d'été.

Un nouveau panneau est désormais installé chaque jour de prêt, avec les horaires d'ouverture du jour.

■ Du renfort pour le secrétariat scolaire

Dans le prolongement de la nouvelle loi scolaire et de son règlement d'application, le Conseil communal a décidé d'engager une collaboratrice administrative responsable du secrétariat scolaire. Son choix s'est porté sur Mme Stéphanie Menoud, employée de commerce et titulaire d'un brevet fédéral de secrétaire de direction. Mme Menoud a récemment passé avec succès ses examens d'assistante en gestion du personnel avec certificat HRSE.

Cette habitante de Neyruz a longtemps œuvré au sein de la commission scolaire. Elle est aussi déléguée du Conseil communal à l'engagement des enseignants. Depuis le 1^{er} décembre 2017, Mme Menoud met ses compétences et son entregent au service de l'école, de l'administration communale et du Conseil communal. Nous lui souhaitons la bienvenue. N'hésitez pas à la contacter pour toute question relative au domaine scolaire.

Katiuscia Sansonnens Cherubini

■ 3 – Culture



La commune de Neyruz a adhéré au projet FriTime cantonal, les trois sociétés mentionnées ci-dessous

ayant fait part de leur intérêt. Fritime est un projet cantonal qui vise à encourager les communes fribourgeoises à développer des activités extrascolaires gratuites pour les enfants et les jeunes. Elle vise à valoriser l'offre existante en matière d'activités extrascolaires et permet de renforcer les collaborations au sein du milieu associatif local. FriTime est une contribution à l'amélioration de vie des enfants sur le plan local.

Nous tenons à exprimer notre gratitude et nos remerciements aux sociétés qui ont la gentillesse d'organiser les activités suivantes :

LE MOUVEMENT DES ECUREUILS

5, 12 et 19 mai 2018 : jeux intergroupe dans le village
9 juin : sortie à Hauterive avec jeux
Automne : souper musical
décembre 2018 : Veillée de Noël

LA LUDOTHEQUE

Animation et jeux au home de Cottens,
le 25 avril 2018 de 14.00 à 17.00 heures
le 23 mai 2018 de 14.00 à 17.00 heures
le 20 juin 2018 de 14.00 à 17.00 heures
Inscription : ludo.neyruz@bluewin.ch

LES SAMARITAINS

Cours de premiers secours le 13 octobre 2018 de 09.00 à 11.00 heures au local des Samaritains.
Inscription : diiana11@windowslive.com

Marie Claire Pasquier



■ Investir dans l'énergie renouvelable à Neyruz, c'est possible

Vous voyez monter les bâtiments sur le site du Clédard. Savez-vous que sur les toitures des panneaux photovoltaïques seront installés ? Savez-vous que ceux-ci seront indirectement la propriété de la commune au travers sa société Neyergie SA. Ainsi une centrale de production d'électricité renouvelable, d'une puissance d'environ 400kW sera opérationnelle d'ici quelque temps. L'énergie produite sera consommée essentiellement sur le site dans le cadre d'une communauté d'auto-consommation à laquelle seront intégrés, sous réserve de l'acceptation du canton et du gestionnaire du réseau local, les bâtiments communaux.



Chacun peut investir dans le financement de ce projet comportant peu de risque puisque les acheteurs d'électricité sont sous contrat pour les résidents du Clédard et éventuellement la commune qui verrait ses factures d'électricité diminuer. Les coûts de production sont également connus car la technologie est mûre et actuellement les prix des panneaux sont très attractifs. A cela s'ajoute une subvention selon la RPC.

La commission d'énergie travaille sur les modalités de la participation des futurs investisseurs Neyruziens. Elle pourra prochainement vous soumettre les perspectives et les conditions.

Pour de plus amples informations, la Présidente de la commission Madame Pasquier ou l'administration communale se tiennent à votre disposition.

Martial Wicht

■ 30 ans du club de pétanque « La Rincette »

Le village de Neyruz est fier de compter une vingtaine de sociétés villageoises, tant culturelles que sportives, et notamment un club de pétanque nommé « La Rincette » qui fut fondé le 2 février 1988 par une équipe de passionnés.

2018 est une grande année pour nos joueurs de boules. Ils vont fêter leur 30^{ème} anniversaire en organisant deux week-ends de fête, entre-autres, les 31 août et 1^{er} septembre prochains. Vous trouverez le détail de ces manifestations plus loin en feuilletant L'Ecureuil. Leur comité a également souhaité inclure dans ce programme jubilaire la soirée de la traditionnelle Fête nationale qui se déroulera le mardi 31 juillet sur la place du Complexe communal. Il nous concocte une soirée « spéciale 1^{er} août » ! Alors, réjouissons-nous de participer très nombreux à ces manifestations villageoises.

Mais... juste quelques mots sur ce club très actif dans notre beau village...

En 1988, ils étaient 20 membres fondateurs à ouvrir les feux et voici que 30 ans plus tard le club compte 118 membres.



1993 St-Bonnet-le-Château (F)

En 1988, les premiers ouvriers du club ont construit leurs pistes en bordure de la forêt, près du terrain de football au lieu dit « Au Simon ».





Puis, en 1994, ils aménagèrent joliment un couvert à l'entrée de cette place. En 1996, suite à la construction du Centre sports et loisirs « Les Simon », les premières pistes furent détruites. Mais très rapidement, neuf nouvelles pistes furent construites à leur emplacement actuel. Elles furent inaugurées en grande pompe et une pierre commémorative y fut posée.



Aujourd'hui, « La Rincette » est dirigée par un comité très actif de cinq personnes. Ils œuvrent pour faire vivre ce club en organisant chaque saison un concours interne pour ses membres, des rencontres avec d'autres clubs de notre région et d'autres cantons. Et provenant même d'autres pays, d'Italie, de France et de Belgique.

Le club anime également notre village avec des tournois villageois de pétanque et aussi, depuis maintenant plusieurs années, la mise sur pied de la Fête nationale et d'un match aux cartes.



2016 Au pied du Lion de Waterloo (B)

Il répond également toujours à l'appel du Conseil communal pour tenir des stands lors de manifestations organisées dans le cadre de la Commune (Label Cité de l'énergie, les Voies Tinguely) ainsi que pour défiler en groupe lors de nos carnivals.



Au nom du Conseil communal de Neyruz, je formule les vœux les meilleurs pour la pleine réussite des fêtes de ce 30^{ème} anniversaire et souhaite que « La Rincette » vive encore longtemps pour le bonheur des citoyens neyruziens qui bénéficient de son dynamisme fécond.

Merci à « La Rincette », à tous ses membres et à son comité dévoué... Et que la fête soit belle !

Marie Claire Pasquier



1988/2018... A l'occasion des 30 ans du club



Comme annoncé en novembre dernier, le Club de pétanque *La Rincette* de Neyruz, fondé il y a 30 ans par quelques passionnés de pétanque, va célébrer cet anniversaire les 31 août et 1^{er} septembre 2018 par une fête qui se déroulera comme ceci :

LES FRERES TALOCHE



www.taloche.com

Vendredi
31 août 2018
à 20h00

Spectacle
« Best of de
sketchs... »

Aigle Noir à
Neyruz



Samedi
1^{er} septembre 2018
à 09h30

Tournoi villageois de
pétanque et bal en soirée

Centre sports et loisirs
Les Simon à Neyruz

Vous trouverez toutes les informations relatives à ces manifestations sur notre site internet www.larincette.ch sur une page spéciale « 30 ans » ainsi que le formulaire pour vos réservations de places pour le spectacle des Frères Taloche ainsi que celui pour l'inscription d'une ou plusieurs équipes pour le tournoi de pétanque.

Ambiance et bonne humeur garanties tout au long de ce week-end de fête !

Le Comité et les membres de *La Rincette* se réjouissent de vous rencontrer et vous remercient d'ores et déjà pour votre soutien à ce jubilé !

■ 4 – Ordre public et sécurité à la population

■ Informations aux tireurs de la commune astreints aux tirs obligatoires

Selon la loi sur l'Armée et l'Ordonnance sur le tir hors du service, chaque commune doit posséder ou faire l'acquisition d'une ligne de tir. Les communes qui ne possèdent pas d'installations de tir doivent s'associer à une autre commune pour que la ligne de tir d'une commune devienne également celle d'une autre. Afin de satisfaire à ces exigences légales, la commune de Neyruz a passé, cette année, une convention avec la commune de Fribourg, locataire du stand de tir de la Montagne de Lussy à Romont.

Le tir obligatoire devant être accompli auprès d'une société de tir reconnue, la société de tir de la ville de Fribourg accueillera les tireurs de Neyruz astreints aux tirs obligatoires au stand de tir de la Montagne de Lussy

à l'une des 3 dates suivantes, à savoir les samedis matins 5 mai, 30 juin ou 25 août 2018 de 9h00 à 12h00. Les bureaux fermeront à 11h30. Chaque tireur astreint devra se rendre sur place par ses propres moyens, avec ses livrets de service et de tirs.

Pour de plus amples informations sur la question, notamment si vous êtes ou non astreints aux tirs obligatoires, veuillez vous référer soit à l'affiche placardée au pilier public devant l'administration communale, soit au site du Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM) qui publie chaque année les informations nécessaires concernant l'accomplissement du tir obligatoire (www.fr.ch/sppam/fr/pub/tirs_obligatoires.htm).

Catherine Guillaume Girard



■ 5 – Affaires sociales

■ Ouverture de l'accueil extrascolaire le P'tit Bonheur pendant les vacances scolaires

Durant l'année scolaire 2017/2018, l'accueil extrascolaire le P'tit Bonheur ouvrait ses portes pour la première fois pendant les vacances scolaires : en juillet, en août, aux vacances d'automne et durant les dernières vacances de Pâques. Ce ne sont pas moins de 87 enfants qui ont été accueillis durant ces périodes.

Fort de ce succès, le comité de l'association a décidé de renouveler l'expérience pour l'année 2018/2019 pour tous les enfants en âge scolaire :

- du 9 au 13 juillet 2018
- du 20 au 22 août 2018
- du 15 au 19 octobre 2018
- du 15 au 18 avril 2019

Pour plus d'informations ou pour inscrire vos enfants, vous pouvez contacter la responsable de l'AES, Madame Corinne Vimal, à l'adresse suivante :

AES Le P'tit Bonheur de Neyruz
Imp. du Chêne 8
Case postale 88
1740 Neyruz
e-mail : aes.neyruz@gmail.com

Murielle Roos Bovey





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

La forêt après les tempêtes de janvier

Le travail des équipes forestières est parfois critiqué !

Le spleen du forestier-bûcheron

Janvier fut un mois agité, Eole nous ayant gratifié d'une intensité particulièrement généreuse cette année en plaine comme en montagne. Arbres cassés et renversés, chemins barrés, infrastructures abîmées font partie du lot de ces intempéries. Les équipes forestières ont parfois subi la foudre de promeneurs frustrés ou mécontents. L'image de la forêt avait changé. La balade habituelle n'était plus praticable. Pour ne pas arranger les choses, la météo bien arrosée de ce début d'année a rendu les conditions de débardage délicates. La circulation d'engins forestiers sur des pistes détrempées laisse de profondes cicatrices et provoque l'incompréhension du visiteur. Pourtant, tout a été mis en œuvre afin de rétablir au plus vite les situations urgentes et assurer l'ouverture des pistes et chemins, ceci parfois dans des situations compliquées voire carrément dangereuses. Les équipes manifestent parfois un certain découragement et dépit face au peu de reconnaissance pour le travail réalisé et les critiques essuyées.

En forêt, la détente d'abord

Ces réactions nous amènent à penser que le rôle d'accueil de la forêt a pris une ampleur considérable si ce n'est démesurée ces dernières années. La pratique de certaines disciplines a littéralement explosé. Ceci n'est pas sans conséquence quant à l'exploitation et l'entretien de nos forêts. Une attention toute particulière doit désormais être vouée à la dimension sociale que remplit ce milieu naturel. La production de bois en plaine arrive au second voire au 3^{ème} rang des préoccupations de notre société. Pourtant, rappelons-le, la mise en valeur de ce matériau permet d'exploiter une matière première indigène, écologique, au bilan CO₂ neutre. Ce n'est pas moins l'équivalent de 5 millions de litres de mazout qui sont produits en bois-énergie chaque année dans les districts de la Sarine et du Haut-Lac.



Propriétaires mal récompensés

Les arbres renversés sont souvent dispersés aux quatre coins de la forêt. La mise en place de nombreux petits chantiers a pour conséquence un fort renchérissement de l'exploitation des bois. C'est pourquoi et dans certains cas, ces arbres sont abandonnés à la nature qui en fait le meilleur des usages. En effet, ces laissés-pour-compte contribueront à améliorer la biodiversité du milieu. En revanche, les propriétaires ne sont pas indemnisés pour ces coûts supplémentaires provoqués par la multitude de modestes chantiers ; ils doivent en plus faire face à un prix de vente souvent inférieur puisque certains bois sont cassés ou fendus.



Interventions délicates et dangereuses dans un tel « mikado »

Un juste équilibre

Une forêt bucolique, des sous-bois tapissés de mousses vertes ou encore l'impression du « propre en ordre » souvent recherchés ne sont pas toujours possibles. La nature dispose sans autre forme de considération, crée et anéantit à son bon vouloir. Les desiderata de l'homme lui sont totalement étrangers. Nous devons l'accepter avec humilité. Les exploitations pratiquées ont pour but de maintenir durablement les fonctions de la forêt ; l'accueil en est un aspect mais il ne faut pas oublier la production de bois, la protection contre les dangers naturels et la biodiversité. La forêt ne peut pas toujours revêtir son plus bel appareil. Il faut savoir l'accepter.

Nous vous souhaitons néanmoins de très belles promenades forestières !

Hauterive, février 2018

F. Schneider, chef du 1^{er} arrondissement forestier

■ 6 – Edilite, sécurité et protection de la population

■ La vie du dicastère de l'édilité

Après deux années vécues à la tête du dicastère de l'édilité, je souhaite m'arrêter et partager avec vous, chers citoyens de Neyruz, les diverses activités quotidiennes qui font partie du travail d'un conseiller communal et qui permettent, je l'espère, de rendre votre quotidien agréable et confortable.

La mission qui m'a été confiée consiste à gérer l'entretien des routes, des bâtiments, la conciergerie et le personnel d'entretien, la déchetterie, l'agriculture, le déneigement, le cimetière, en collaboration avec la paroisse, ainsi que l'organisation du personnel édilitaire.

Ces deux années passées ont été très formatrices de par la variation des tâches telles que la réorganisation des espaces de l'administration communale, la création et la construction d'un puits des souvenirs dans notre cimetière, la rénovation du giratoire de Champ Didon, l'entretien du réseau routier, la gestion des déchets, mais aussi la gestion des parking communaux ou encore la distribution des parchets communaux à nos agriculteurs.

Cette fonction est aussi passionnante que variée de par la richesse des contacts humains ainsi créés avec chacune et chacun de vous, habitants de notre village, et le personnel communal. Depuis 2010 comme habitant de

Neyruz et 2011 comme Conseiller communal, ce mandat m'a permis de vous connaître et de m'impliquer dans la vie d'aujourd'hui et de demain de notre commune et je tiens à vous remercier de me permettre de vivre cette expérience des plus enrichissantes à différents points de vue.

Il n'est pas toujours facile de concilier une vie familiale, professionnelle et associative avec le travail au sein d'un Conseil communal. Malgré cela, c'est un grand enrichissement personnel que de mener à bien ce mandat que vous m'avez confié. Je profite de l'occasion, bien entendu, pour lancer un appel à toutes les personnes qui ont un intérêt pour la vie villageoise en se proposant comme candidat(e) lors des prochaines élections en 2021 et participer ainsi au développement de notre commune. Nous avons la chance de pouvoir défendre nos valeurs et nos convictions, dans l'intérêt de la collectivité. Réjouissons-nous !

Merci pour votre confiance et j'espère sincèrement que ces quelques mots sauront trouver un écho favorable auprès de vous, chers citoyens de Neyruz, afin de susciter des vocations de Conseiller(ère) communal(e).

Bien à vous.

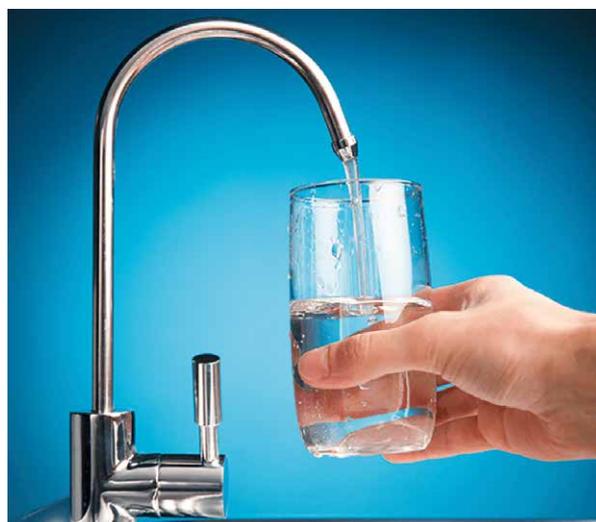
Héribert Dousse

■ 7 – Eaux

■ Information sur l'eau potable

Le devoir d'information est défini par la directive 98/83/CE du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Cette disposition a été reprise dans l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (ODAI, RS 817.02). Selon l'art. 275d ODAI, tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau distribuée au moins une fois par année de manière exhaustive.

Le réseau d'eau de la commune de Neyruz a été alimenté, durant l'année 2017, par l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest (AESO). Depuis le début de l'année 2015, Neyruz vend



la totalité de son eau à l'AESO soit 51'156 m³. L'eau de l'AESO provient des captages des communes d'Avry, La Brillaz, Prez-vers-Noréaz, Cottens et Autigny. En cas d'insuffisance d'eau, l'approvisionnement est assuré par le

réseau des eaux de la ville de Fribourg (CEVF) et celui du Graboz (CEG), via la conduite du Graboz. Neyruz a acheté 168'432 m³ d'eau à l'AESO en 2017.

Voici les caractéristiques de cette eau potable :

Consommation

168'432 m³ d'eau sont vendus, soit 461 m³/jour.

Qualités microbiologiques

Sur la base des analyses effectuées par le Laboratoire cantonal, l'eau potable correspond aux normes.

Qualités physico-chimiques

La dureté moyenne de l'eau dans le réseau, exprimée en degrés français: 36°F, c'est-à-dire « dure ».

Appréciation	Dureté totale en °F	Dosage de poudre à lessive
très douce	0 – 7	- - -
douce	7-15	- -
moyennement dure	15-25	-
assez dure	25-32	+
dure	32-42	++
très dure	au-dessus de 42	+++

Sa teneur moyenne en nitrates s'élève à 16 mg/l. La limite en Suisse est fixée à 40 mg/l (Manuel suisse des denrées alimentaires, MSDA).

Autres caractéristiques

Couleur : incolore

Goût : aucun

Odeur : aucune

Température de l'eau : env. 12°C

Traitement

Désinfection par UV.

L'Administration communale vous informe immédiatement au cas où des mesures particulières devraient être prises par le Service des eaux.

La personne de contact pour les questions techniques de notre réseau d'eau est M. Gilbert Defferrard, fontainier communal.

RÉSULTATS



N° d'échantillon : 17-99553 - Eau de boisson après traitement

Secteur : 053 - Mélange Côte de Rosé et Fantôme
Lieu de prélèvement : 01 - Station de pompage Entre-Essiva, après UV, Neyruz FR
Température de l'eau : 11 °C
Débit [l/min] : 6

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	615 ± 12	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.08 ± 0.03	
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/L	23 ± 1	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	max. 20
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

Pour les paramètres analysés, cet échantillon est conforme aux normes applicables de l'eau potable.

N° d'échantillon : 17-99561 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - Neyruz
 Lieu de prélèvement : 02 - Evier Buanderie, ; Route en Champ Didon 4 ; Neyruz FR
 Température de l'eau : 13 °C
 Débit [l/min] : 5

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	470 ± 9	max. 800
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.06 ± 0.03	max. 1.0
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/L	10 ± 0	max. 40

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

Pour les paramètres analysés, cet échantillon est conforme aux normes applicables de l'eau potable.

N° d'échantillon : 17-99562 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - Neyruz
 Lieu de prélèvement : 03 - Complexe communal, robinet chaufferie, ; Route d'Onnens
 5 ; Neyruz FR
 Température de l'eau : 11 °C
 Débit [l/min] : illisible

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	529 ± 11	max. 800
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.06 ± 0.03	max. 1.0
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/L	15 ± 1	max. 40

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	5	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

Pour les paramètres analysés, cet échantillon est conforme aux normes applicables de l'eau potable.

POMPE A CHALEUR
SOLAIRE
MAZOUT-GAZ
DOUCISSEUR
DETARTRAGE
AGREE SSIGE GAZ

F. BOVEY SA
CHAUFFAGE-SANITAIRE

Bureau: Les Thurlings 51, 1772 Grolley
Atelier: Rte d'Onnens 46, 1740 Neyruz

Tél/Fax : 026/401 25 00
Mobile : 079/276 57 80
bovey.chauffage@bluewin.ch
www.bovey-sanitaire-chauffage.ch

BF

Restaurant de l'Aigle-Noir

Tél. 026 477 13 98
www.aiglenoirneyruz.ch

Coiffure-bio et massage
Marie-Claude Schneuwly
www.espacefeeling.ch

Rte des Simon 6
1740 Neyruz
Sur rendez-vous
026/477.33.80

Espace Feeling

CHC Sarl
ÉLECTRICITÉ
TÉLÉMATIQUE

Chavillaz Christian
Télématicien, Contrôleur
Electricien diplômé

Avry-Bourg 7
1754 AVRY

T: +41 26 534 09 58
F: +41 26 534 09 85
Natel: 078 711 86 96

info@chcelectricite.ch
www.chcelectricite.ch

Câblage informatique
Courant faible, Sécurité
Paratonnerre, Contrôle
Dépannage

VECTOR
communication

www.vector.ch

créateur de solutions
internet • multimédias • marketing mobile

POMPES FUNÈBRES
MURITH
1916

Pérolles 27
Fribourg
www.pompesfunebresmurith.ch

En toute confiance

026 322 41 43

Prévoyance obsèques
Chapelle funéraire de Chantemerle

ART-TISONS
TAILLEURS DE PIERRE SA

1728 Rossens
026 / 411 92 22
www.art-tisons.ch

Votre chauffage est
ÉLECTRIQUE ?
Chauffer au bois est
ÉCOLOGIQUE.
Nous avons la solution
ÉCONOMIQUE !



■ **Energie verte : la piste du financement participatif**

Sous l'impulsion de notre conseil communal, notre commune déjà labellisée « Cité de l'énergie » devient un acteur actif de cette tendance. Après la création de l'entreprise Nenergy SA, l'outil indispensable à la conduite de projets d'envergure dans la commune, le projet du Clédard nous offre une occasion unique de mettre en pratique sur un cas concret toutes les tendances décrites plus haut. Un premier projet propose d'utiliser les toits des bâtiments du Clédard afin d'y installer une centrale photovoltaïque dans le but d'utiliser la production d'énergie au sein même des bâtiments. Ce sera le projet pilote du MicroGrid. Il s'agit dans ce but, de faire appel à un financement participatif de la part des citoyens, chapeauté par la société Nenergy SA afin de financer ces installations et d'en partager ses bénéfices. Penser global, Agir local.



Il n'y a pas une semaine sans que les médias, journaux ou télévision ne répètent que nous sommes à l'aube de grands changements dans notre société. Deux grands secteurs évoluent à grands pas, ce sont les secteurs de l'énergie et de la communication. L'énergie tout d'abord, car poussées par le réchauffement climatique, nos sociétés « tout pétrole » seront bientôt contraintes de diminuer voire à terme de se passer de cette énergie fossile. Et la communication d'autre part, qui au travers des réseaux sociaux a bouleversé notre état d'esprit pour passer d'une société de possession à une société de

mise en commun sur le mode du partage des ressources. L'éclosion des „FabLab“ (ateliers participatifs) et des plateformes de financement participatif (crowdfunding) en sont des exemples typiques. Certains auteurs voient même dans la convergence de ces deux grands secteurs la troisième révolution industrielle. La fusion de ces deux branches pourrait mener à la création d'une structure nouvelle, un „internet de l'énergie“ où des millions de personnes produiront leur propre énergie et la partageront entre eux.

C'est donc tout naturellement que nous voyons apparaître des projets éoliens et solaires soutenus en partie par un financement participatif. Ce phénomène est notamment observé en France où des plateformes comme Lumo, Enerfip ou Lendosphere ont vu le jour. Face aux besoins croissants de financement pour la transition énergétique, ces mécanismes participatifs présentent plusieurs avantages :

- favoriser la compréhension des enjeux énergétiques et climatiques par une participation active des citoyens
- favoriser l'acceptation des projets et leur intégration dans le territoire
- partager collectivement les bénéfices des investissements

Fabien Coursimault,
membre de la commission de l'énergie,
groupe communication

Dans le cadre de sa planification énergétique, la Commune de Neyruz poursuit ses efforts dans le développement durable. En attendant sa deuxième labellisation Cité de l'énergie en 2019, le Conseil communal a décidé de **supprimer les émoluments communaux administratifs lorsque le citoyen optera pour un changement de chauffage central, à savoir l'abandon d'un chauffage à carburant fossile ou électrique au profit d'un chauffage aux énergies renouvelables (bois, pompe à chaleur), ainsi que pour les installations photovoltaïques et solaires thermiques.**

Le Service technique de la commune et son Délégué à l'énergie se tiendront volontiers à votre disposition pour tous compléments liés à cette action qui débute **rétroactivement au 1^{er} janvier 2018** et qui se poursuivra au moins jusqu'à fin 2019, année de la nouvelle labellisation Cité de l'énergie de Neyruz.

La taxe fixe communale par dossier, qui s'élève à CHF 100.00, est maintenue. Les frais cantonaux (préavis divers) demeurent !

Le Service technique : tél 026 916 15 50
Le Délégué à l'énergie : tél 079 230 78 20



Carburant fossile



Électricité à résistance fixe



Photovoltaïque & solaire thermique



Bois/pellets



PAC



Cité de l'énergie
european energy award

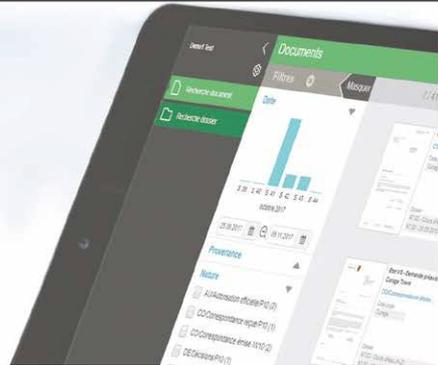
- ✓ Développement immobilier
- ✓ Transactions
- ✓ Courtage
- ✓ Gérance à la carte
- ✓ Expertise
- ✓ Fiduciaire, fiscalité

Toffel

IMMOBILIER

L'IMMOBILIER DE PROXIMITÉ !

Toffel Immobilier SA
 Route de Chandolan 6, 1752 Villars-sur-Glâne
 026 400 05 97 / info@toffel-immobilier.ch / www.toffel-immobilier.ch



DÉMATÉRIALISEZ VOS DOCUMENTS

ECM4, une solution simple, mobile et intégrée

www.groupe-t2i.com
 info@groupe-t2i.com

Av. des Baumettes 9 - 1020 Renens
 Rue du Technopôle 1 - 3960 Sierre
 058 666 20 20



Vitrierie – Glaserei
 RÉPARATION – MIROIR

Tél. 026 424 88 65
 Fax 026 424 88 66
 Natel 079 217 44 31

Rte des Muëses 1a
 1753 Matran
 wernerwyss@gmail.com

CABINET DE THÉRAPIES NATURELLES NYMPHÉA

Theres Dobos



Massage thérapeutique
 Réflexologie plantaire
 Réflexochromie
 Drainage lymphatique
 Massage assis AMMA
 Ortho-Bionomy ®
 Fleurs de Bach
 Body Detox ®

Technicienne de santé diplômée et reconnue par les caisses maladie
 Sur rendez-vous

Ch. des Colombettes 75 - 1740 Neyruz
 Tél. 026 477 25 05

Auberge 4 Vents

Sylvie & Serkan Varli
 Rte de Grandfey 124
 1763 Granges-Paccot

www.auberge4vents.ch
 info@auberge4vents.ch
 026 321 56 00

La **vie Associative** de notre commune

Concert La Chanson du Moulin

**Avec la participation
de réfugiés**

**La guerre,
La mort,
La paix,
L'amour...**

**Direction : Clément Monney
Piano : Valentin Villard**

**Vendredi
4 mai 2018
20h15**

**Samedi
5 mai 2018
17h30**

**Eglise de
Neyruz FR**

**Entrée
libre
Collecte**

LES
FRERES TALOCHE
BEST OF DE SKETCHS

**A L'OCCASION
DES 30 ANS DU CLUB**

31/08/18
20H



**GRANDE SALLE
DE L'AIGLE NOIR**

NEYRUZ



**17H30 - 19H45
ET DÈS 22H**

**RACLETTE
SAUCISSES GRILLÉES
BARS**

RÉSERVATIONS DÈS LE 06.04.2018 - WWW.LARINCETTE.CH





Samedi 1^{er} septembre 2018
Centre sports et loisirs Les Simon, Neyruz

1988/2018... A l'occasion des 30 ans du club

Tournoi villageois de Pétanque

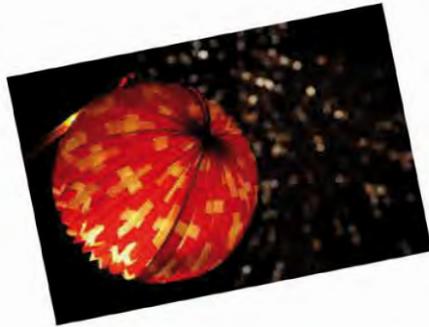
- En triplète
- Licenciés non admis
- Nombre d'équipes limité
- Inscription CHF 20.00 par équipe
- Présence sur place à 09h00
- Début des jeux 9h30
- Tournoi se déroule par tous les temps
- A midi, menu du 30^{ème}
- Dès 12h00 jusqu'à 22h00, pizzas « Petit Grillon »
- Dès 17h30, soirée musicale et bal avec « Gibus »
- Bars ouverts journée et soirée
- Châteaux gonflables pour les enfants
- Inscription sur le site jusqu'au 31 juillet :

www.larincette.ch



*Les meilleurs souvenirs
en chansons*
Gibus





Le Club de pétanque *La Rincette*
invite la population neyruzienne

à participer à la Fête Nationale

le mardi soir 31 juillet 2018
sur la place du Complexe communal.
Place entièrement couverte
Ambiance villageoise
Restauration chaude
Prix populaires
Feux d'artifices

A l'occasion du 30^{ème} anniversaire du Club...

Allocution :



Par les.... **WALDSTÄTTEN** et leurs potes !



D'avance, nous nous réjouissons de vous rencontrer
à cette occasion afin de partager un moment de convivialité et d'amitié.

Invitation cordiale à toutes et tous.





Neyruz, le dynamisme au service du cadre de vie !

**L'Administration communale
vous souhaite un bel été !**

CARROSSERIE - PEINTURE METTRAUX SA

1740 Neyruz 026 477 30 00
www.carrosseriemettraux.ch



fricopy.ch

TOSHIBA
Leading Innovation >>>

Lenovo

fricode.ch



frishop.ch



PIERRE-ANDRÉ ET ALAIN DOUSSE

ONT LE PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR AFIN DE
PARTAGER DES MOMENTS CONVIVIAUX ENTRE
FAMILLE ET AMIS

- Hôtel - Restaurant 7/7
- 14 chambres rénovées avec douche / WC / TV / WIFI gratuit
- Fondue chinoise à discrétion avec viande et frites fraîches.
Adulte 27.- / enfant 14.- et carte de saison



Rte de Fribourg 17
026 477 10 05
lachaumiereneyruz@bluewin.ch
lachaumiereneyruz.ch



LA BCF S'ENGAGE DEPUIS 125 ANS

MERCI DE VOTRE CONFIANCE !



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

www.bcf.ch



TOYOTA
C-HR
Hybrid

Variante Style FWD, 1,8 HSD, 90 kW, Ø cons. 3,9 l/100 km, CO2 87 g/km, rend.énerg. A. Emissions de CO2 liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 21 g/km. Ø des émissions de CO2 de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 133 g/km.

**GARAGE
NEYRUZ LIMAT**



TOYOTA

ALWAYS A
BETTER WAY

www.garage-limat.ch

info@garage-limat.ch

026 477 90 90